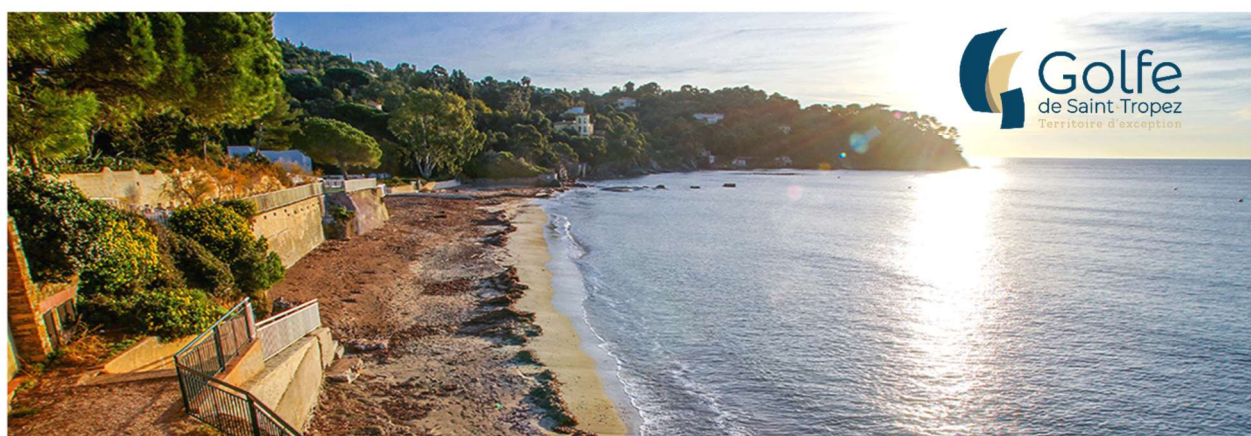


Lot n° 2 : Maîtrise d'œuvre relative au diagnostic
puis au projet de lutte contre l'érosion de la plage du Canadel

Commune du Rayol-Canadel

Marché N° AO 24014



Demande d'examen au Cas par Cas Notice technique du projet

Tranche optionnelle n°1 / Mission TO14

Affaire : CORCCGST 18-2024

Référence du document : TO14-01-1

Mars 2026

Edition du document

	Nom	Société	Date
Rédigé par	Jean-Michel PANNACCI Sébastien BERNARD	CORINTHE Ing.	15/01/2026
Vérifié par	Etienne SAVIGNY	CORINTHE Ing.	15/01/2026
Validé par	Stephan LENORMAND	CORINTHE Ing.	15/01/2026

Versions et modifications

Version	Date	Description	Modifications
0	15/01/2026	Mission TO14 / demande d'examen au C.p.C.	Initial
1	23/03/2026	Ajustements selon souhaits CCGST suite échanges avec la DDTM	

Table des matières

1	Pétitionnaire.....	4
2	Rubriques	4
3	Localisation.....	5
4	Contexte	5
5	Domanialité	6
6	Projet entériné en phase PRO	7
6.1	Consistance du projet	7
6.2	Matériaux du site	8
6.3	Photographies de l'environnement lointain et proche du projet	9
6.4	Plan et coupes du projet.....	17
7	Site Natura 2000 Corniche varoise.....	20
8	Autres et divers.....	21

Figures

Figure 1 : Situation de la commune varoise du Rayol-Canadel-sur-Mer et de ses plages (source Géoportail, IGN, CRIGE-PACA)	5
Figure 2 : Situation de la plage du Canadel au milieu des parcelles cadastrales de la commune.....	6
Figure 3 : Situation de la plage du Canadel sur le plan de zonage du PLU de la commune	6
Figure 4 : Plan d'état des lieux intégrant le balisage du découpage en zones du plan d'eau, les limites de concession et la limite du domaine public maritime (voir COR-018-24-DIA-PLAN-01-1_Sans Ortho.pdf).....	7
Figure 5 : Points de prélèvement des sédiments et diamètre médian (d_{50}) mesuré.....	8
Figure 6 : Localisation des prises et angles de vue de la plage du Canadel.....	9
Figure 7 (PRO) Vue en plan	17
Figure 8 (PRO) Profils en travers	18
Figure 7 (PRO) Emprise du rechargement.....	19
Figure 9 : emplacement de la zone de projet dans le périmètre du site Natura 2000 FR9301624 Corniche varoise (source : CCGST)	20

1 PETITIONNAIRE

Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez - CCGST

Bâtiment le Grand Sud

2 rue Blaise Pascal

83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 70 30

Représenté par Mr Vincent MORISSE Président

Suivi par Philippe MERCERY



2 RUBRIQUES

Le chapitre IV IMPACTS SUR LE MILIEU MARIN de l'article R214-1 du Code de l'environnement est consacré aux Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements (IOTA) réalisés en contact avec le milieu marin.

Le projet de rechargement de la plage et d'entretien décennal est concerné par la rubrique suivante :

4.1.2.0. Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu :

1° D'un montant supérieur ou égal à 1 900 000 euros (A) ;

2° D'un montant supérieur ou égal à 160 000 euros mais inférieur à 1 900 000 euros (D).

Tableau 1 : Extraits de l'article R214-1 du Code de l'environnement

Selon l'article R122-2 (section 1 du chapitre III du titre IX du livre V) l'opération dépend des rubriques :

- ✓ 11 « Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière » (cas a)
- ✓ 12 « Récupération de territoire sur la mer »
- ✓ 13 « Travaux de rechargement de plage »

3 LOCALISATION

La **plage du Canadel** se situe sur le littoral de la **commune du Rayol-Canadel sur Mer** dans le département du Var (83).

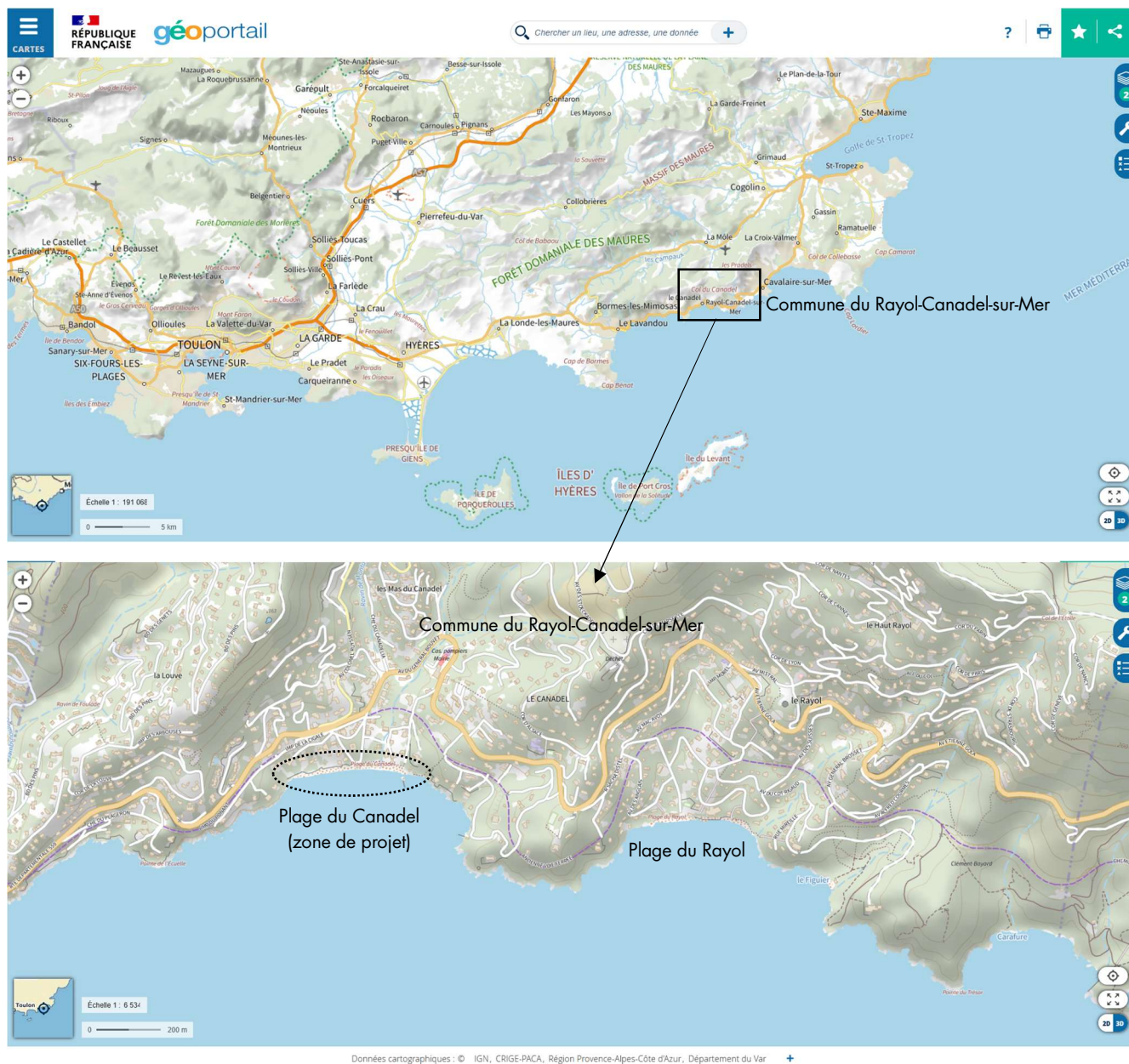


Figure 1 : Situation de la commune varoise du Rayol-Canadel-sur-Mer et de ses plages (source Géoportail, IGN, CRIGE-PACA)

4 CONTEXTE

La **commune du Rayol-Canadel-sur-Mer**, attachée à la préservation de l'environnement et de son patrimoine exceptionnel, s'est engagée dans une gestion intégrée du littoral et a lancé une étude afin d'identifier des solutions techniques pour protéger la plage contre l'érosion et la submersion.

La plage du Canadel évolue et semble soumise à des submersions et un recul de plus en plus marqués.

Les hauts de plage et les terre-pleins en rivage, artificialisés par divers aménagements (parapets, escaliers, ponton, etc.), subissent d'importants phénomènes d'érosion et/ou de submersion lors des coups de mer, entraînant des impacts négatifs sur ce patrimoine.

Ainsi le site doit faire face à plusieurs enjeux :

- ✓ **À court terme** : garantir la sécurité et la salubrité des usagers de la plage,
- ✓ **À moyen terme** : consolider le haut de plage et réduire l'impact de la houle sur les ouvrages,
- ✓ **À long terme** : dans la mesure du possible, reconstituer une plage sableuse plus large et continue.

La **Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez**, en charge de la **compétence GEMAPI maritime**, a repris ce dossier et confié une mission de maîtrise d'œuvre visant à définir les aménagements nécessaires pour lutter contre ces phénomènes.

5 DOMANIALITE

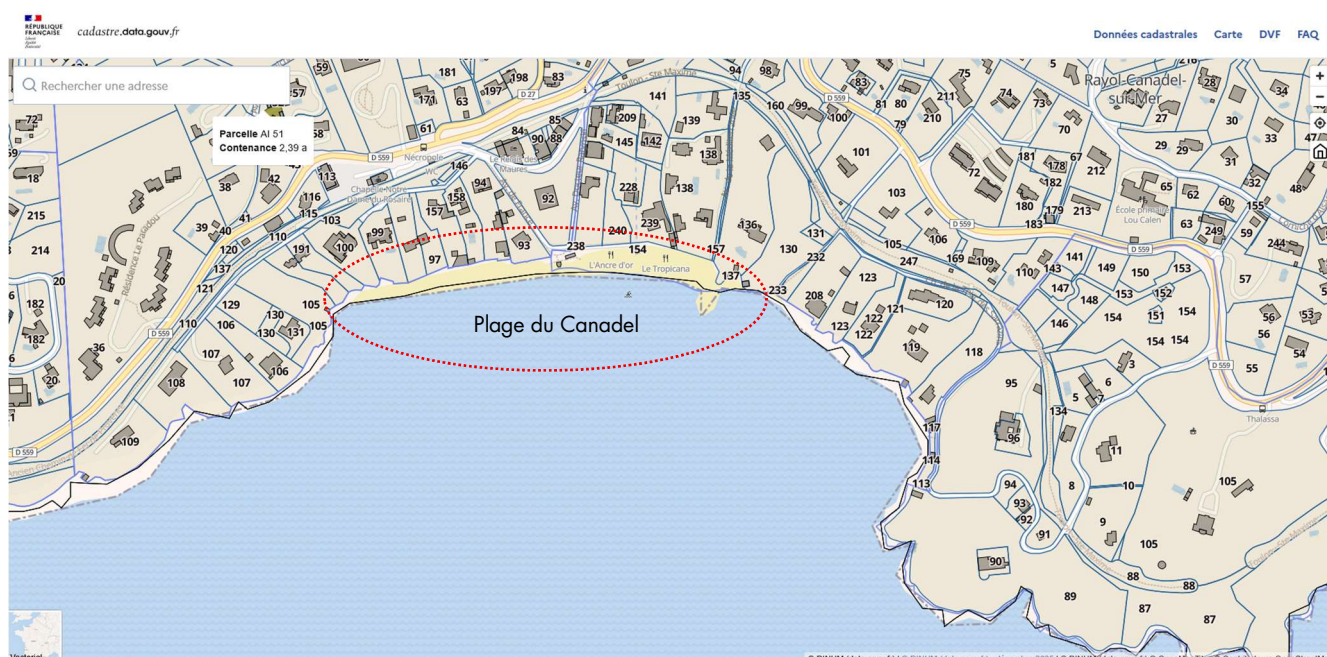


Figure 2 : Situation de la plage du Canadel au milieu des parcelles cadastrales de la commune

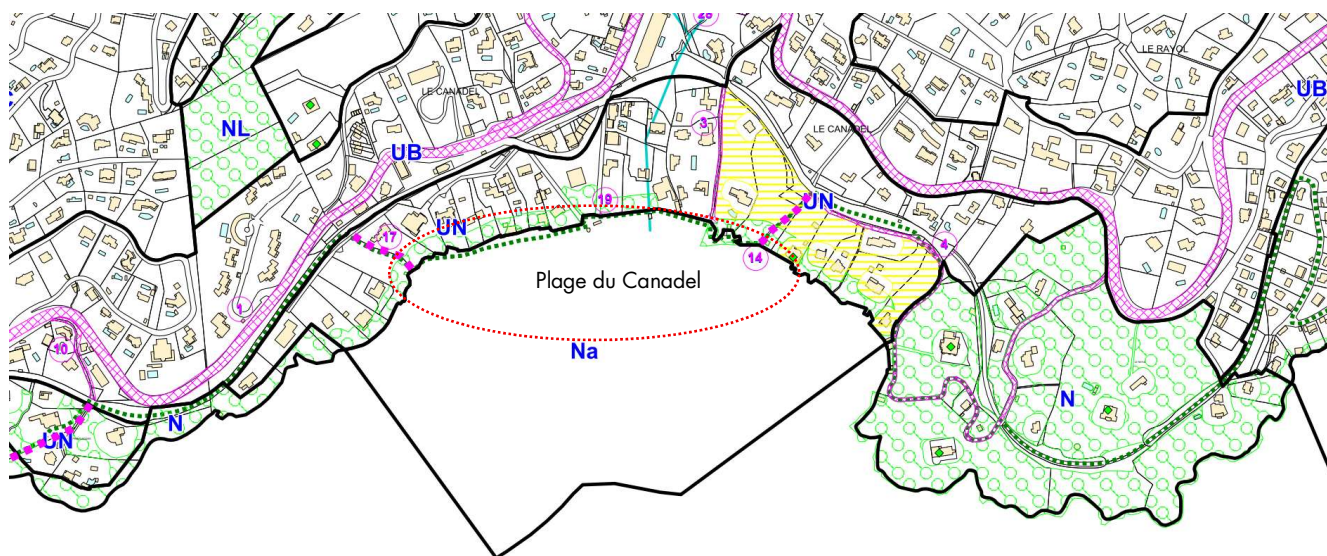


Figure 3 : Situation de la plage du Canadel sur le plan de zonage du PLU de la commune

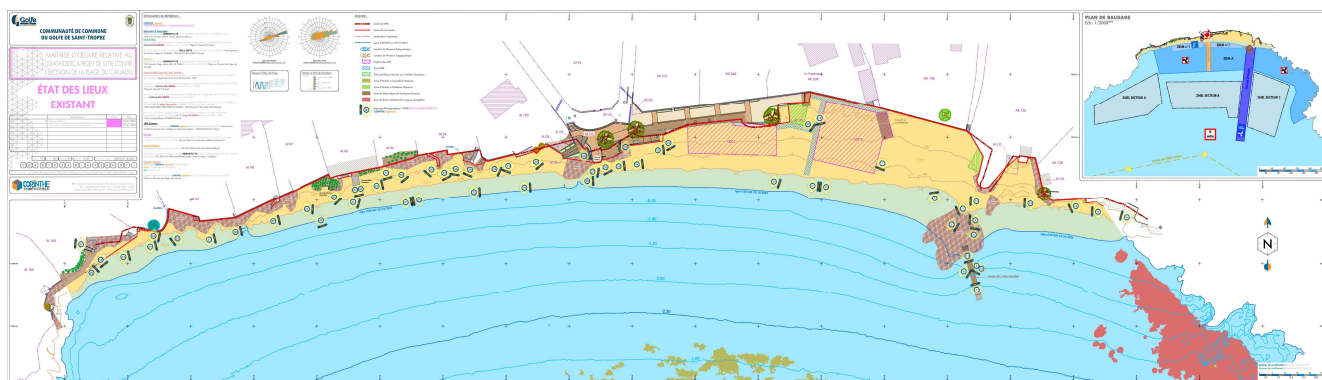


Figure 4 : Plan d'état des lieux intégrant le balisage du découpage en zones du plan d'eau, les limites de concession et la limite du domaine public maritime (voir COR-018-24-DIA-PLAN-01-1_Sans Ortho.pdf)

6 PROJET ENTERINE EN PHASE PRO

6.1 CONSISTANCE DU PROJET

Le projet consiste à réaliser :

- ✓ **Un rechargement initial de la plage de 9 000 m³** en remontant à partir de l'isobathe -2.00 m NGF suivant une pente à 5% jusqu'à +1.0 m NGF sur la partie aérienne de manière à respecter une épaisseur de rechargement inférieure à 0.5 m partout pour un **montant total de 1 450 000 € TTC** ;
- ✓ **Un entretien annuel pendant 5 ans** comprenant :
 - **Les opérations de régallage et retroussage en début et/ou en fin de saison** pour uniformiser la largeur de plage en cas de déséquilibre marqué et protéger le stock et le haut de plage en hiver ;
 - **Les opérations de rechargement ponctuel complémentaire** en cas de perte inhabituelle importante de matériaux, ces rechargements cumulés sur 5 ans représentant au maximum 50% du volume de rechargement initial (soit +4 500 m³ au total sur 5 ans)

Les opérations d'entretien représentent **un montant de 175 000 € TTC**

Ce projet de rechargement représente un périmètre de projet « à minima » permettant de :

- ✓ limiter au maximum l'artificialisation
- ✓ maintenir une largeur de plage suffisante sur tout son linéaire pour :
 - préserver son existence en constituant une zone tampon qui amortit du mieux possible les jets de rive et limite l'effet érosif des réflexions sur les points durs en haut de plage, phénomène qui pourrait sinon s'emballer et réduire significativement la largeur de plage dans les années à venir avec la hausse progressive du niveau marin ;
 - permettre un usage balnéaire touristique et une exploitation des surfaces concédées dans de meilleures conditions qu'aujourd'hui avec la plage qui disparaît épisodiquement à l'ouest et les jets de rive qui réduisent les surfaces des concessions lors des petits coups de mer estivaux.

Rechargement initial et entretien décennal représentent un montant total de 1.625 M€ TTC.

6.2 MATERIAUX DU SITE

En phase d'étude diagnostique, des prélèvements d'échantillons ont été effectués en différents points de la zone de projet pour déterminer la taille des sédiments et leur homogénéité entre plage émergée, petits fonds et fonds plus importants.

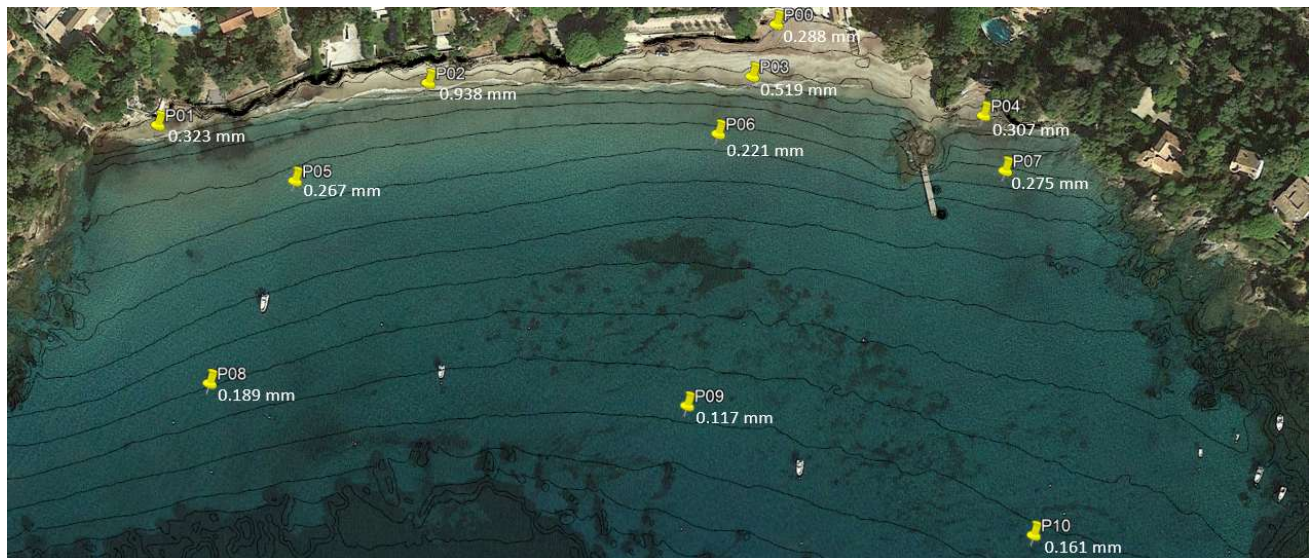
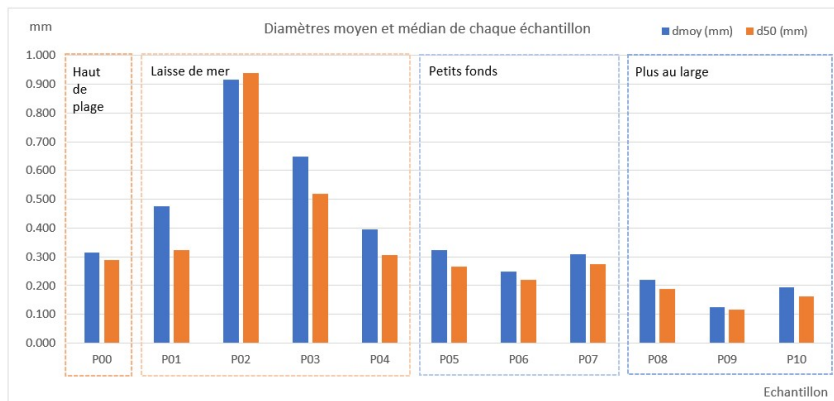


Figure 5 : Points de prélèvement des sédiments et diamètre médian (d_{50}) mesuré



Echantillon	d _{moy} (mm)	d ₅₀ (mm)
P00	0.316	0.288
P01	0.476	0.323
P02	0.917	0.938
P03	0.648	0.519
P04	0.394	0.307
P05	0.324	0.267
P06	0.250	0.221
P07	0.310	0.275
P08	0.220	0.189
P09	0.124	0.117
P10	0.195	0.161

- ✓ Le long de la laisse de mer (entre 0,0 et +0,5 m NGF), le sable présente un d_{50} compris entre 0.3 mm et 1.0 mm, mélangé à quelques nappes de galets fins de diamètre 10 à 20 mm par endroits
- ✓ Dans les petits fonds (≈ -1.0 à -1.5 m NGF), le d_{50} est compris entre 0.2 mm et 0.3 mm
- ✓ Plus au large (≈ -4.0 à -5.0 m NGF), le d_{50} est compris entre 0.1 et 0.2 mm.

Pour la compatibilité des substrats de préférence, **le rechargement de la plage et de ses petits fonds favorisera l'emploi de matériaux de diamètre médian similaire (sinon plus grossier donc plus stable), soit de l'ordre de 0.2 à 0.3 mm au minimum.**

6.3 PHOTOGRAPHIES DE L’ENVIRONNEMENT LOINTAIN ET PROCHE DU PROJET

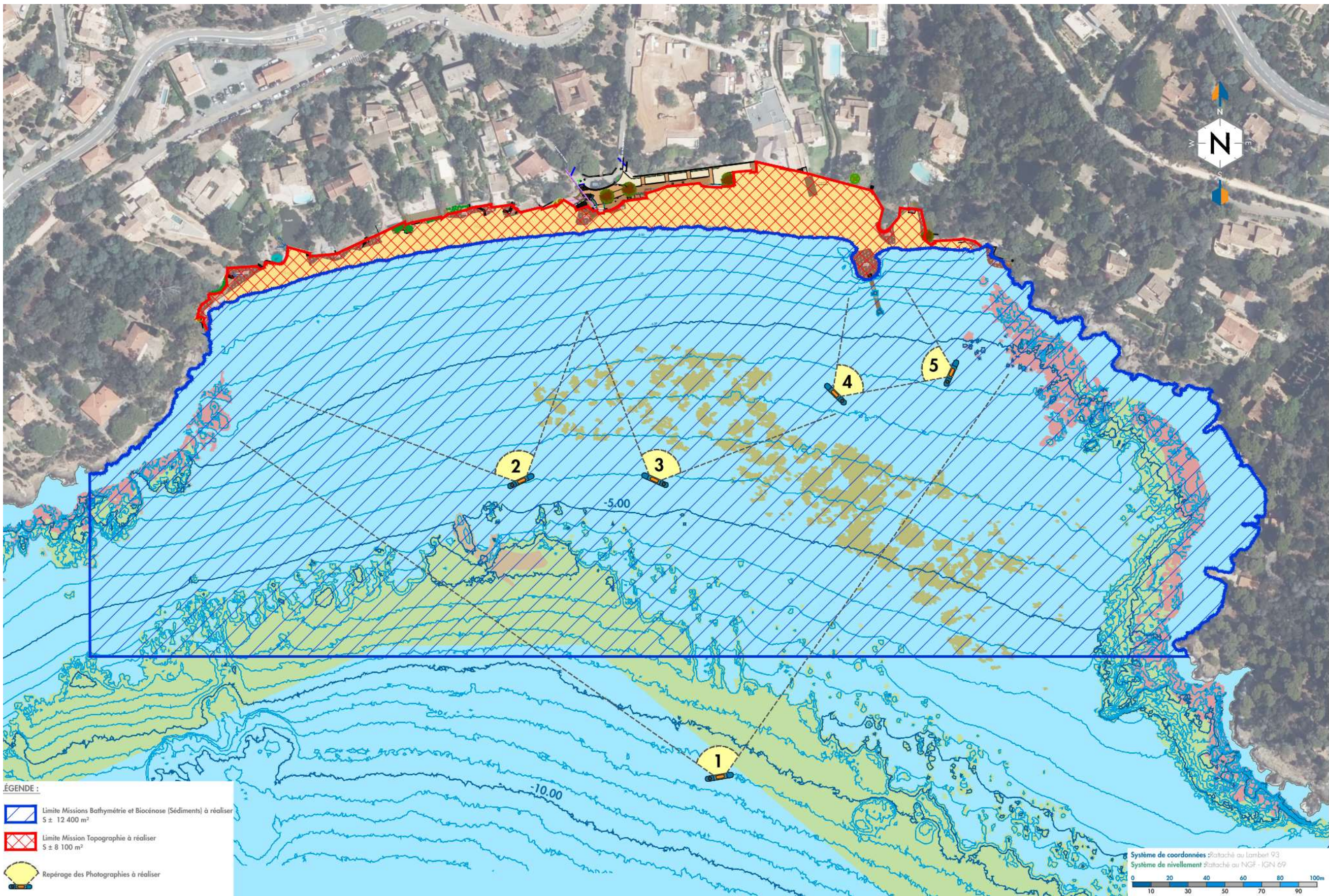


Figure 6 : Localisation des prises et angles de vue de la plage du Canadel















Mars 2026



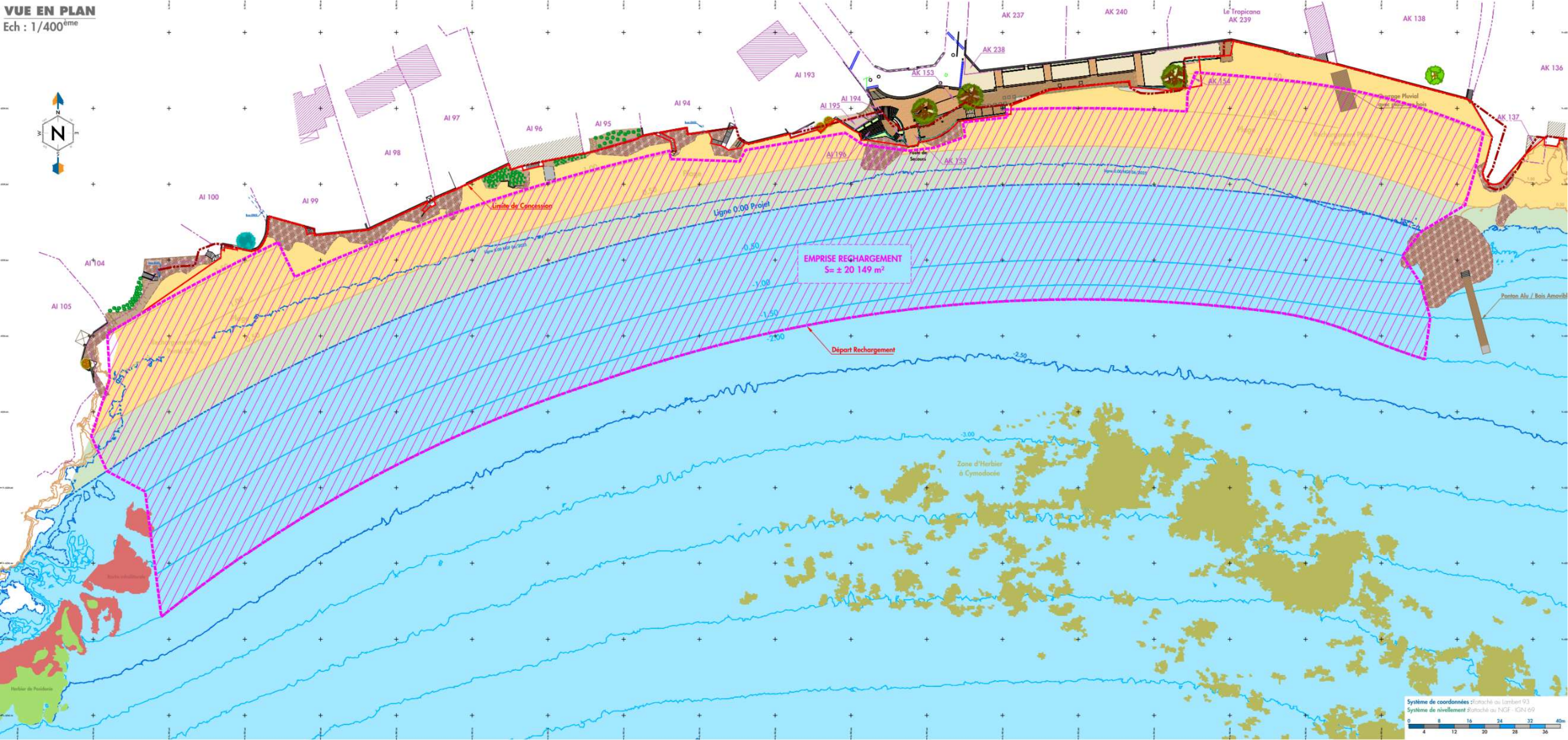


Figure 9 (PRO) Emprise du rechargement

7 SITE NATURA 2000 CORNICHE VAROISE

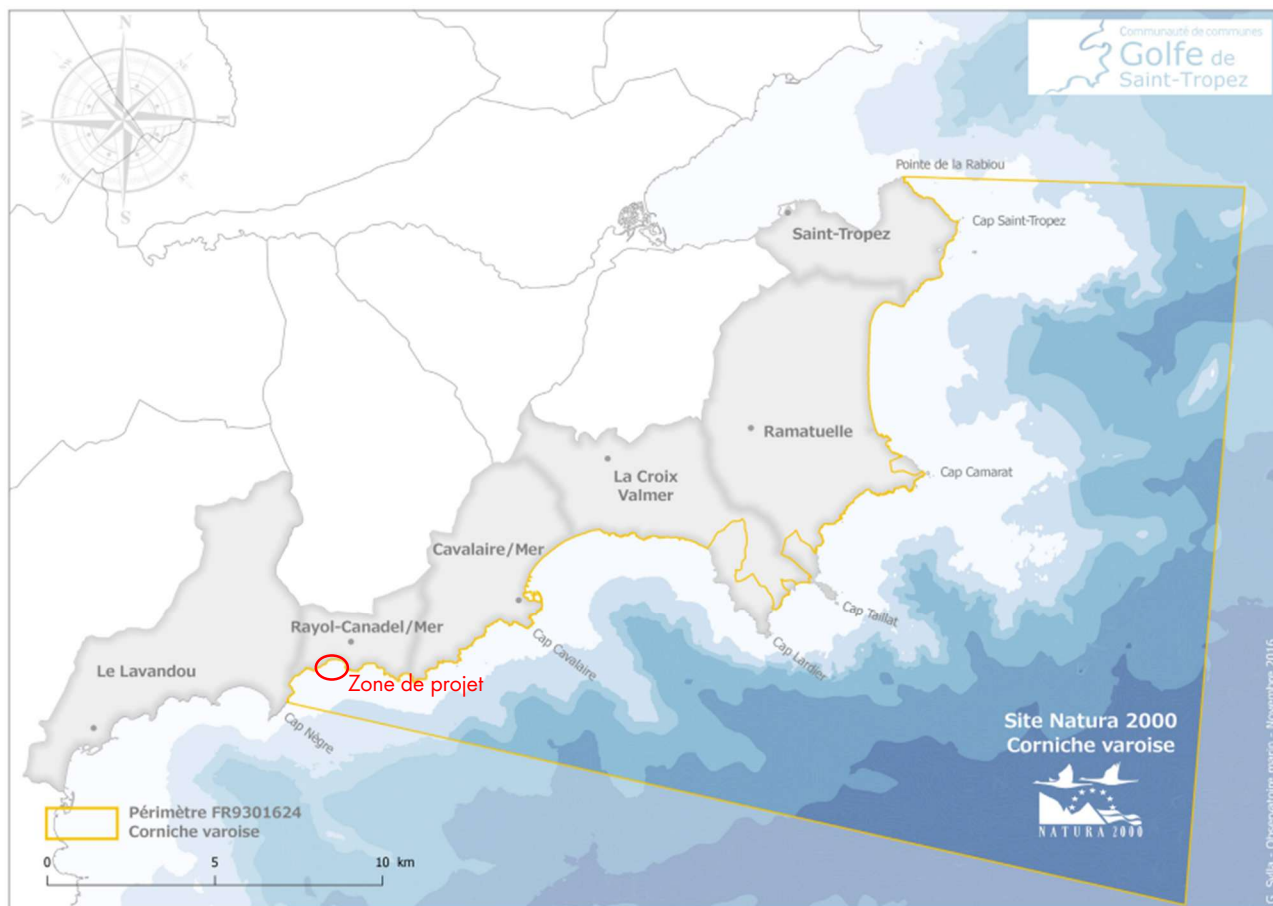


Figure 10 : emplacement de la zone de projet dans le périmètre du site Natura 2000 FR9301624 Corniche varoise
(source : CCGST)

8 AUTRES ET DIVERS

- ✓ Provenance des sables d'apport, granulométrie compatible par rapport au sédiment actuel (voir PRO) ;
- ✓ Niveau de contamination des matériaux de rechargement (seuils N1, N2) à établir à la programmation des travaux pour réserver les volumes à la source ;
- ✓ Mouvements hydrosédimentaires, courantologie (voir PRO) ;
- ✓ Gestion des baquettes de posidonie : retrait pour la saison estivale et remise en place en fin de saison (néanmoins, aucune banquette ne s'est formée jusqu'à présent sur la plage du Canadel, et la commune n'a jamais procédé à la moindre opération d'enlèvement ces 10 dernières années au moins) ;
- ✓ Compatibilité du projet par rapport au DSF : le projet n'ajoute aucune surface d'artificialisation et reste donc totalement compatible avec le DSF ;
- ✓ Y a-t-il un effet cumulé avec d'autres projets existants ou futur ? Non (voir cerfa) ;
- ✓ Perte potentielle d'habitat communautaire (Natura 2000) ? Non (voir cerfa) ;
- ✓ Domanialité : occupation du DPM (article L2122-1 du CGPPP) ;
- ✓ Evaluation Natura 2000 (article R414-19 du Code de l'Environnement) ;
- ✓ Localisation du rechargement, identification du périmètre (voir PRO) ;
- ✓ Calendrier de réalisation et moyens de mise en œuvre, mode d'acheminement, planification du rechargement (voir PRO) ;
- ✓ Cartographie des biocénoses marines (marquage des herbiers de posidonies / voir plan DIAG) ;

En suivi :

- ✓ Efficacité de la solution via suivi de l'évolution du trait de côte pendant 5 ans ;
- ✓ Impact environnemental sur la faune et la flore ;
- ✓ Volume du rechargement d'entretien lissé sur 5 ans (estimation max 900 m³/an en moyenne) ;
- ✓ Cout du rechargement (voir PRO) ;
- ✓ Calendrier (date et durée estimées de l'opération / voir PRO) ;